

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130718-2013_A108-DE
Date de télétransmission : 24/07/2013
Date de réception préfecture : 24/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUILLET 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS
MASINI

2013_A108

OBJET : Finances - Budget - Décision modificative n°1 - Budget général

Le 18 juillet 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 12 juillet 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - ALBERT Guy - AMIEL Michel - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOYER Michel - BRAMI Helliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - CANAL Jean-Louis - CASSAN René - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DI CARO Sylvaine - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LOUIT Christian - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURET Jacques - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PIN Jacky - QUARANTA Alain - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUGIER Jacques - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERMIE Françoise - TRINQUIER Noëlle - VILLEVIELLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette - LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric - ORCIER Annie suppléée par LANFRANCO Anne - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à GARÇON Jacques - BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à MARTIN Régis - BENNOUR Dahbia donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRUNET Danièle donne pouvoir à GALLESE Alexandre - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre - DAVENNE Chantal donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - DELOCHE Gérard donne pouvoir à GERACI Gérard - DEVESA Brigitte donne pouvoir à LOUIT Christian - DILLINGER Laurent donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - DUFOUR Jean-Pierre donne pouvoir à MUSSET Alain - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BRAMI Helliot - FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges - FOUQUET Robert donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric donne pouvoir à CANAL Jean-Louis - JONES Michèle donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à TAULAN Francis - LONG Danielle donne pouvoir à ALBERT Guy - MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky - MOYA Patrick donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à SILVESTRE Catherine - PATOT Gérard donne pouvoir à BUCCI Dominique - PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude - POTIE François donne pouvoir à MAS Jean-Louis - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - TONIN Victor donne pouvoir à CHEVALIER Eric - TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - BERENGER Patrice - BOULAN Michel - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CATELIN Mireille - CIOT Jean-David - DAGORNE Robert - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - GARNIER Eliane - GERARD Jacky - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - HAMARD-OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - LAGIER Robert - LEGIER Michel - LICCIA Marcel - MALLET Raymond - MEDVEDOWSKY Alexandre - MOHAMMEDI Amaria - MOUGIN Jacques - NELIAS Mireille - PERRIN Jean-Claude - RIVORY Olivia - ROUARD Alain - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_01

CONSEIL DU 18 JUILLET 2013

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources-Finances

**Objet : Budget - Décision Modificative n°1 – Budget Général
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'adopter la Décision Modificative n°1 - 2013 du Budget Général.

Exposé des motifs :

Le 14 décembre 2012 le Conseil de Communauté a adopté le Budget Primitif du budget général.

Le 06 juin 2013, le Conseil de Communauté a adopté le Budget Supplémentaire pour le budget général.

Afin de tenir compte des évènements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, il existe, outre le Budget Supplémentaire, des décisions modificatives.

Celles-ci permettent d'ajuster les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget.

Aujourd'hui, il convient d'adopter une décision modificative afin **de procéder à des ajustements et régularisations.**

Les mouvements réalisés utilisent principalement la procédure des virements de crédits et sont les suivants :

Cellule d'Appui aux Communes :

La délibération n°2012_A024 du 15 mars 2012 a déclaré d'intérêt communautaire le secteur gare des Aymards/Couperigne/Estroublancs et autorisé le lancement d'une étude de faisabilité permettant de valider le schéma d'aménagement et les modalités de mise en œuvre de ce projet sous forme de ZAC.

Aussi afin de poursuivre la dynamique enclenchée, notamment dans le cadre du projet Henri Fabre, il convient de lancer au plus tôt les études d'impact et la réalisation du dossier de création de ZAC.

Pour ce faire un crédit d'étude de 150 000 € est nécessaire ; il sera abondé par un virement interne en provenance de la mission handicap dont l'opération « Fonds de concours pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite » prend du retard.

Service Opération d'Aménagement :

Le service procède à un virement de crédits interne de 30 000 € afin de compléter les crédits nécessaires à l'acquisition d'un terrain sur l'opération Trets la Burlière.

Service Entrées de ville travaux :

Suite à une volonté de regrouper les opérations d'entrée de ville en une seule opération « AP globale travaux d'entrées de ville », il est décidé d'imputer toutes les opérations non encore engagées sur cette nouvelle opération.

C'est pour cette raison qu'il convient de diminuer les crédits de paiement affectés initialement aux opérations millésimées 2008 à 2011.

Ces mouvements concernent les entrées de ville suivantes :

- Saint Cannat Nord
- Aix minimex phase 2 et 3
- Mimet Puits Gérard
- Aix Eguilles Les Figons
- Pennes Mirabeau La Gavotte
- Bouc Bel Air Violesi
- Fuveau avenue du 8 mai
- Fuveau Brogilium

- ✓ Sur le programme de travaux 2007 il convient d'augmenter le CP 2013 de 85 000 € afin d'abonder les opérations suivantes :
 - Fuveau : élargissement pont 3 frères + 21 000 €
 - Puylobier : RD57 Route d'Aix + 62 000 €
 - Toutes opérations : + 2 000 €

- ✓ Sur les programmes de travaux 2009 à 2011 et sur le programme globalisé, des mouvements internes permettent d'abonder les crédits pour les opérations suivantes :
 - Beaucueuil Entrée Centre Mairie + 11 000 €
 - Eguilles Vieille : +26 000 €
 - Toutes opérations 2010 : + 3 000 €
 - Peynier route de Puylobier + 4 000 €
 - Ventabren RD10/RD65 + 36 500 €
 - Aix Les Platanes + 100 000 €
 - Bouc Bel Air Violesi + 5 000 €
 - Fuveau avenue du 8 mai + 5 000 €
 - Saint Cannat entrée nord + 5 000 €

Service travaux d'infrastructures communautaires :

Le service exprime un besoin de crédits nouveaux de 116 000 € pour les opérations suivantes :

- Aix-en-Provence : Pioline 2012 itinéraire piéton – 14 000 €
- Venelles Les Logissons : + 150 000 €
- Aix-en-Provence : Guillaume Du Vair pont sur Luynes + 40 000 €
- Aix-en-Provence : Parking chemin Pioline – 40 000 €
- Meyreuil route des Houillères – 20 000 €

Afin de financer ces mouvements budgétaire il apparaît nécessaire de mobiliser de l'emprunt supplémentaire à hauteur de 116 000 €.

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à

116 000.00 €

La section de Fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à

0.00 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-11,

VU la délibération n°2012_A187 du Conseil communautaire du 14 décembre 2012 relative au vote du Budget Primitif 2013 ;

VU la délibération n°2013_A071 du Conseil communautaire du 6 juin 2013 relative au vote du Budget Supplémentaire 2013 ;

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 18 juillet 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la Décision Modificative n° 1-2013, par nature, telle qu'elle vous est présentée.

**BUDET PRINCIPAL
DM1 - 2013**

INVESTISSEMENT

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Fonction	Operation	Nature		Dépenses	Recettes
Direction Générale des Services						
<u>Cellule d'Appui aux Communes</u>						
Dépenses	521	254	2041412	Subventions communes	-150 000,00	
0,00	824	361	2031	Etudes préopérationnelle ZAC Vitrolles Cap Horizon	150 000,00	
Direction Générale des Services Techniques						
<u>Service des entrées de ville travaux</u>						
Dépenses						
-5 333,00	824	50	21712	Entrées de ville 2007	85 000,00	
	824	50	21712	Entrées de ville 2009	-3 600,00	
	824	50	21712	Entrées de ville 2010	-10 000,00	
	824	50	21712	Entrées de ville 2011	-120 000,00	
	824	50	21712	Entrées de ville globalisée	48 600,00	
	824	53	2041642	Subventions	-6 250,00	
	824	5101	2318	Chateauneuf entrée ouest RN7	917,00	
<u>Service des entrées de ville études</u>						
Dépenses						
5 333,00	824	51	2031	Etudes Entrées de ville toutes communes	5 333,00	
<u>Service des Zones d'Aménagement</u>						
Dépenses						
116 000,00	90	350	21712	Aix Pioline 2012 Itinéraire Piéton - retard démarrage	-14 000,00	
	90	311	238	Veneilles 2008 - réhab Logissons/opération avancée	150 000,00	
	90	350	21712	Aix en Provence : G du Vaire pont sur Luynes	40 000,00	
	90	350	21712	Aix en Provence : parking chemin Pioline	-40 000,00	
	90	341	21712	Meyreuil route des Houillères	-20 000,00	
<u>Opérations d'Aménagement</u>						
Dépenses						
0,00	90	612	2031	Frais d'études	-30 000,00	
	90	334	2111	Acquisition foncière - terrain nu	30 000,00	
Direction Générale des Services Administratifs						
<u>Direction des Finances</u>						
Recettes						
116 000,00	01		1641	Emprunt		116 000,00
TOTAL					116 000,00	116 000,00

solde 0,00

FONCTIONNEMENT

SERVICE	IMPUTATION			LIBELLE OPERATIONS	MONTANT	
	Fonction	Operation	Nature		Dépenses	Recettes
<u>Service de l'Habitat</u>						
Dépenses						
0,00	824		6745	Subvention aux personnes de droit privé	-135 000,00	
	824		6574	Subvention association ALPA	135 000,00	
TOTAL					0,00	0,00

OBJET : Finances - Budget - Décision modificative n°1 - Budget général

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	114
Abstentions	2
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	112
Majorité absolue	57
Pour	112
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

AGOPIAN Jacques

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

DAVENNE Chantal

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



24 JUIL. 2013